



Point fort

Les invisibles

Comment le travail social peut-il faire en sorte que les personnes négligées par la société soient non seulement rendues visibles, mais reçoivent également une reconnaissance sociale ?

Texte : Karine Clerc, chargée d'enseignement à la HETSU | HES-SO et Nina Neuenschwander, co-responsable du bachelor en travail social à la ZHAW, toutes deux membres du groupe de rédaction de SozialAktuell et ActualitéSociale

Tournons nos regards là où les réalités sociales se définissent par leur « absence » – absence dans la satisfaction des besoins fondamentaux, absence de droits, absence de reconnaissance sociale. Pourtant, derrière ce vide se cachent des êtres humains qui existent bel et bien, même s'ils sont souvent invisibles pour la société et invisibilisé-e-s par celle-ci.

Leur existence soulève ainsi la question des frontières institutionnelles, légales et normatives ainsi que de la justice sociale. Quelle est la mission du travail social auprès de ces personnes dont l'existence n'est pas garantie par les structures officielles, puisque les frontières de celles-ci ne permettent pas d'inclure leur réalité sociale et économique? Quelle est la contribution que le travail social peut et doit fournir dans différents domaines sociaux afin de rendre visible l'existence de ces personnes au sein de la société? La solidarité de quelques-un-e-s peut-elle suffire à combler l'absence dont souffrent les personnes invisibilisées? Où les acteur-ice-s du domaine social doivent-iels remettre en question les frontières des normes et structures sociales et travailler à les élargir afin de donner une voix aux personnes moins visibles dans la société?

Les « invisibles » sont toutes les personnes dont la situation économique et sociale au sein de la société n'est pas reconnue pour ce qu'elle est. Iels ne bénéficient d'aucune reconnaissance sociale. Sans celle-ci, iels ne peuvent pas trouver leur place dans la société et s'y installer en sécurité. La question de la reconnaissance a suscité une controverse philosophique et politique, entre deux auteur-ice-s, controverse qui révèle une divergence tant sur la lecture qu'on peut faire de la reconnaissance, que sur les réponses

à y apporter. Pour Axel Honneth¹, il s'agit d'une affaire de réalisation de soi qui se fonde sur trois piliers: reconnaissance juridique, reconnaissance dans l'amour et reconnaissance sociale. En revanche, pour Nancy Fraser², c'est une question de justice sociale qui se pose sous la forme d'un dilemme: donner une identité aux minorités opprimées (et invisibles), et ainsi les faire exister en tant que minorité, avec le risque de les stigmatiser, ou redéfinir les frontières qui évitent que certains groupes se retrouvent écartés. Dans ce contexte, selon Fraser, deux types de remèdes

« Tournons nos regards là où les réalités sociales se définissent par leur absence. »

peuvent être apportés: des remèdes correctifs et des remèdes transformateurs. « La redistribution corrective peut stigmatiser les personnes défavorisées, ajoutant à l'insulte du déni de reconnaissance, l'injure du dénuement. Les remèdes transformateurs, au contraire, peuvent favoriser la solidarité, aidant ainsi à résoudre certaines formes de déni de reconnaissance » (Fraser, 2005).

Il est crucial de mettre en lumière quelques-unes de ces réalités invisibles, et des actions que des professionnel-le-s du travail social ont entreprises pour désigner ces frontières et leurs effets sur les parcours de nombreuses personnes. Désigner les frontières plutôt que les personnes, c'est le choix qu'iels ont fait, en agissant à transformer la réalité dans laquelle sont saisies ces existences. •

Notes

- 1 Honneth A. (2010). Les luttes pour la reconnaissance. Paris: les éditions du Cerf.
- 2 Fraser N. (2005). Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution. Paris: Éditions La Découverte.